

Anne Kupiec, Maître de conférences à l'université Paris X - Nanterre

**"Bibliothèque et idéalité républicaine au XIX<sup>e</sup> siècle,"**

**Dans "Imaginaire de la bibliothèque", *Revue de la BnF*, n°15, 2003**

La bibliothèque est-elle républicaine, à l'instar de l'école ?

L'historienne Anne Kupiec confirme s'il en est besoin que la bibliothèque est un instrument idéologique de l'État, mais elle dément cette idée trop répandue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la bibliothèque vise moins à développer les idées républicaines qu'à la pacification sociale et à la distribution précautionneuse des savoirs...

*La France qui avait cessé d'aimer la République, était restée profondément attachée à la Révolution.*

TOCQUEVILLE, *L'Ancien Régime et la Révolution*, 1856'

### **La bibliothèque comme lieu républicain**

L'imaginaire de la république s'enracine pour partie dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Nombre d'institutions – dont la bibliothèque – auraient alors recouvré leur caractère républicain et démocratique perdu depuis un siècle. Ce qui ne laisse pas d'être interrogé.

Avant même que ne soit proclamée la 1<sup>re</sup> République en septembre 1792, ses partisans accordèrent une place significative à la bibliothèque. Cette institution, comme l'école, était susceptible selon les acteurs révolutionnaires de lutter contre l'ignorance et de favoriser ainsi l'affermissement de la liberté. Cependant, le principe d'égalité reconnu dès les premiers mois de la Révolution fit naître de redoutables difficultés dès lors qu'on chercha à l'appliquer dans les institutions vouées à l'instruction et à la perfectibilité du genre humain. Difficultés qui restèrent sans solution. Pire, le coup d'arrêt porté à l'événement révolutionnaire par les thermidoriens va défaire le rapport entre bibliothèque et république démocratique. En effet, et pour de longues années – la parenthèse de 1848 exceptée –, il s'agit, d'abord, de terminer la Révolution.

Pour autant, l'institution de la bibliothèque restera valorisée, mais phénomène remarquable, c'est la manière dont elle va apparaître : contenue et limitée. Orientation qui, étonnamment, sera poursuivie sous la III<sup>e</sup> République.

Ce constat ne renvoie-t-il pas à de très anciennes questions : celle du statut du savoir et de la connaissance dans une société, celle du régime républicain ou plus exactement de son articulation avec la démocratie ? La manière dont l'État établit le statut de la bibliothèque ne reflète-t-il pas au mieux les tensions qui la traversent ?

En effet, si dès Thermidor le refus d'un retour à l'Ancien Régime est largement partagé par les détenteurs du pouvoir, le refus d'un retour aux "troubles" de la Révolution l'est tout autant, mais l'attachement à l'esprit des Lumières reste vif. Cette configuration particulière semble se maintenir au long du XIX<sup>e</sup> siècle en dépit de la diversité des régimes que revêt l'État.

### **La bibliothèque valorisée**

Durant la période révolutionnaire, les projets relatifs à l'instruction en général et aux bibliothèques en particulier sont nombreux; ils apparaissent étroitement liés à la fondation du nouveau régime politique. Pour le conventionnel Romme la "mauvaise répartition [des bibliothèques] sur le sol de France les a souvent rendues inutiles et a dérobé à la France la connaissance des ouvrages précieux qu'elle renferme".

Un autre conventionnel, Jean-Michel Coupé, préconise l'installation d'une bibliothèque dans chaque district – principe qui sera adopté en janvier 1794 : "La littérature, les sciences doivent s'allier aux vertus civiques, unir leurs travaux et concourir ensemble à la gloire et à la prospérité de la République. [...] Chaque bibliothèque publique doit devenir l'école de tous les citoyens, leur présenter le tableau des siècles et des nations et les agrandir de tous les travaux et de toutes les pensées des esprits humains."

Quelques mois après Thermidor, on lit dans la revue des Idéologues, *La Décade philosophique, politique et littéraire* : "Le but de nos législateurs semble être de faire des Français non seulement le peuple le plus libre, mais le peuple le plus instruit de l'univers."

Les propos des Idéologues conduisent l'historien Claude Nicolet à affirmer : "Qui n'a reconnu à ce portrait la III<sup>e</sup> République sous le Directoire. On se croit – non sans raison – dans la république de Jules Ferry. Tout y est : le refus de la transcendance, la souveraineté nationale, les garanties individuelles, l'idéal d'une république rurale de petits propriétaires, et surtout le combat laïque pour et par l'écoles."

### **Des politiques favorables aux bibliothèques**

Mais les bibliothèques ne furent pas négligées pour autant. En effet, si Thermidor conduit à l'abandon de la république démocratique et donc à une disjonction entre bibliothèque et république, curieusement, les politiques favorables à la bibliothèque sont poursuivies sous le Directoire, au moment de la Restauration et plus encore sous la monarchie de Juillet exception faite de la période napoléonienne.

Ainsi les bibliothèques des écoles centrales, en 1795, furent aussi ouvertes au public jusqu'à ce que le Premier Consul, les plaçant sous la surveillance des municipalités en 1803, libère l'État de ses obligations; les projets furent alors rares.

En 1820, une circulaire ministérielle précise les modalités d'envoi de livres destinés à former des bibliothèques primaires dans les écoles communales. Une circulaire du 22 novembre 1833, signée par Guizot (alors ministre de l'Instruction publique), prévoit les règles de confection d'un catalogue des bibliothèques publiques afin "d'en faire un puissant moyen d'instruction".

En 1837, une instruction signée de Salvandy (qui succède à Guizot) regrette que ce qui était demandé quatre ans auparavant ne soit pas pleinement réalisé. Moins d'un an plus tard, le 14 avril 1838, le ministre recommande l'ouverture pendant la soirée des salles des bibliothèques publiques en raison de "l'impulsion générale des esprits vers les études sérieuses, résultat heureux du calme dont jouit la France". Il ne s'agit pas pour autant d'attirer "la foule par l'attrait des lectures dangereuses, frivoles".

Les villes qui suivront les instructions ministérielles profiteront de distributions d'ouvrages. Entre-temps, le ministère de l'Instruction publique avait, dès 1835, fixé les modalités de fonctionnement des bibliothèques d'académies. En février 1839, Salvandy adresse au roi un rapport concernant l'organisation des bibliothèques publiques qu'il complète par un projet d'ordonnance car l'on ressent "plus vivement chaque jour le besoin d'introduire dans les différentes branches de ce service l'ordre, l'ensemble et la régularité. [...] Sous ce rapport, ajoute-t-il, presque tout est à faire." Dans une circulaire adressée aux recteurs en juin 1862 et relative aux bibliothèques scolaires ouvertes aux élèves et aux adultes, le ministre Rouland qui en est à l'origine, précise qu'il est membre d'un gouvernement dont "la pensée ne tend qu'à la satisfaction légitime de tous les intérêts populaires".

De manière remarquable, aux commencements de la III<sup>e</sup> République, une circulaire ministérielle est adressée le 4 mai 1874 aux préfets pour leur rappeler que l'ordonnance du 22 février 1839, promulguée sous la monarchie de Juillet et relative aux bibliothèques,

est toujours en vigueur". Toutefois, le ministre de l'Instruction publique – Jules Ferry – signera de nombreux textes, surtout en 1878-1879, concernant les nouvelles bibliothèques universitaires. On est surpris de leur caractère très technique. Ils prévoient dans le détail les mesures d'ordre, de conservation, de classement ou de communication par exemple : "aucun ouvrage n'est donné dans la dernière demi-heure de la séance".

### **La bibliothèque contenue**

Dès le Directoire, l'État est intervenu d'emblée dans le développement des bibliothèques, notamment scolaires. On peut s'étonner de ce constat puisque la disjonction de la bibliothèque et de la république démocratique après Thermidor ne laissait pas augurer un tel souci. Comment comprendre l'intérêt de l'État pour la bibliothèque ? Ne peut-on faire l'hypothèse que le libéralisme politique – version postrévolutionnaire du principe de liberté – considère l'instruction, soit donc l'école et la bibliothèque, comme facteur d'unification sociale susceptible de se substituer au principe d'égalité? Dès lors, les difficultés engendrées par l'application de ce dernier principe se trouvent sinon éliminées tout du moins largement réduites.

Cette hypothèse se trouve renforcée si l'on examine, brièvement, l'influence de plusieurs mouvements "d'idées" sur les détenteurs du pouvoir politique au cours du siècle : idéologie, positivisme et éclectisme.

On constate que l'élaboration d'un système d'instruction et d'un réseau de bibliothèques tend à contenir le livre – entendu de manière générique – et la "passion de l'étude" tout au moins auprès de ceux qui n'y ont pas "naturellement" accès et à rejeter ce que l'on pourrait nommer un rapport hétérodoxe à la connaissance. Ce qui, évidemment, contrarie la possibilité d'auto émancipation qui n'est pas "le résultat mais la condition de l'instruction".

En octobre 1793, alors qu'il était ministre de l'Intérieur, Paré écrivit à l'abbé Jean-Jacques Barthélemy (garde de la Bibliothèque nationale) : "Je ne vous dissimulerai pas que ce sanctuaire des connaissances humaines s'est peu ressenti jusqu'à présent de la Révolution; que le peuple ignore encore que ce domaine est le sien, qu'il doit en jouir à toute heure et qu'il doit n'y rencontrer que des Callias également disposés à l'accueillir et à l'instruire fraternellement."

Après Thermidor, les ambitions sont tout autres et les perspectives qui avaient été ouvertes se referment.

Ainsi que l'affirme un des rédacteurs de *La Décade philosophique* : "la tranquillité publique dépend de l'instruction". Il s'agit en quelque sorte de mettre fin aux écarts et aux égarements des ignorants. De manière assez comparable, Guizot affirme quelques années plus tard que "le grand problème des sociétés modernes, c'est le gouvernement des esprits".

Pour terminer la Révolution, la modération de l'esprit, le souci de l'unité sociale sont exigés. Pour ce faire, le recours à un système d'instruction apparaît nécessaire, mais dès lors que la république est vidée de sa dimension démocratique, ce système est en quelque sorte dédoublé pour correspondre à une distribution sociale du savoir. Destutt de Tracy – chef de file des Idéologues – l'exprime de manière limpide : "Dans toute société civilisée, il y a nécessairement deux classes d'hommes; l'une qui tire sa subsistance du travail de ses bras, l'autre qui vit du revenu de ses propriétés ou du produit de certaines fonctions dans lesquelles le travail de l'esprit a plus de part que celui du corps. Mœurs, besoins, moyens, tout est différent entre ces deux espèces d'hommes."

En 1822 dans le Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société, Auguste Comte affirme la nécessité de "terminer l'époque révolutionnaire" et "d'éviter les révolutions violentes". Pour lui aussi, l'accroissement de la connaissance est un moyen de pacification au sein d'un ordre politique rénové. En effet, l'impulsion de la Révolution française "manifeste hautement la tendance nécessaire de l'humanité vers un système politique encore trop vaguement caractérisé, mais, avant tout, radicalement différent du système ancien". L'instruction est donc essentielle. Elle est conçue, cette fois, dans une perspective d'intégration, et d'abord celle du prolétariat, afin d'assurer, non pas le perfectionnement, mais le développement de l'homme. Du point de vue d'Auguste Comte, la bibliothèque est certes nécessaire, mais "condensée", cent cinquante volumes suffisent à rendre compte du "trésor intellectuel" et à éviter "les lectures déplacées et des lacunes fâcheuses".

Victor Cousin, dont la conception éclectique sera partagée par les hommes au pouvoir, affirme : "Tout annonce que le temps dans sa marche irrésistible réunira peu à peu tous les esprits et tous les cœurs dans l'intelligence et l'amour de cette constitution qui contient à la fois le trône et le pays, la monarchie et la démocratie, l'ordre et la liberté, l'aristocratie et l'égalité." Cousin est, lui aussi, partisan d'une distribution sociale du savoir. Dans son discours sur l'instruction secondaire, il écrit en 1844 : "L'instruction

primaire est faite pour tous, l'instruction secondaire pour un petit nombre. Ce petit nombre est l'aristocratie légitime et sans cesse renouvelée de la société moderne." Si Guizot fut proche de l'éclectisme cousinien, Ferry apparaît comme un positiviste. Dans son discours sur l'égalité d'éducation (1870) – dit "discours de la salle Molière" –, il assure que l'éducation est susceptible de résoudre les effets de l'inégalité; pour autant la question de la domination n'apparaît pas en tant que telle et celle de l'émancipation, si présente à cette date chez les plébéiens, est également absente. Pour reprendre les formulations explicites de Louis Legrand étudiant les propos de Ferry, il s'agit d'apprendre à l'ouvrier "qu'il y a des rapports entre capitalistes et travailleurs autres que ceux d'opresseurs et d'opprimés", ce qui évite à l'ouvrier de sombrer dans les "utopies" et ouvre la "possibilité d'arriver à un arrangement entre le capital et le travail". Plus brutalement encore, Pierre Rosanvallon estime que les pères fondateurs de la III<sup>e</sup> République "n'eurent au fond d'autre ambition que de refaire et d'accomplir enfin la révolution de Juillet".

### **Bibliothèque et idéal républicain ?**

Dès lors, on perçoit combien l'intérêt de l'État pour la bibliothèque fut justifié par la volonté de mettre en place un système d'instruction qui permît, par le développement puis la généralisation de l'instruction primaire et des bibliothèques essentiellement scolaires, de réaliser l'unité sociale. Avec un point de vue critique, Jules Simon notait en 1863 : "L'État [...] transforme aisément toute contradiction en délit politique. L'intervention directe du gouvernement dans la création et la vente de livres, et dans la formation des bibliothèques est donc pleine de périls".

Pour limiter ces derniers, la bibliothèque, sous l'apparence de l'ouverture, consent en réalité une offre restreinte et adaptée au plus grand nombre qui ne puisse porter atteinte d'aucune manière à l'application du principe d'unité voulu par l'État.

La pluralité de la bibliothèque supposée favoriser la connaissance du monde et de soi, subvertir l'autorité – qu'elle soit intellectuelle ou politique – et être un lieu de la liberté de pensée fut une conception limitée aux premières années de la Révolution.

La république enseignante qu'évoque Claude Nicolet dans laquelle l'instruction est à la fois un moyen et un but rencontre ici sans doute des limites – bien qu'on ne puisse négliger la possibilité de sortir des places assignées rendue possible par l'obligation scolaire.

Le développement de la bibliothèque par l'État au cours du siècle éclairé, en définitive, la conception de la démocratie. Démocratie qui est associée au "chaos" et aux "barbares" par Guizot, à la "fusion des classes" par Ferry. Au-delà de ce qui distingue évidemment ces conceptions, apparaît le rejet de ceux qui, mobiles, dynamiques, désordonnées, vont "contre" et creusent le désaccord social. Les questions complexes du statut accordé à la connaissance, à son partage et par là même à l'égalité qui traduisent, finalement, la disjonction entre république et démocratie, ne furent pas abordées, mais plutôt évacuées.

Ce ne fut pas sans contestation. Bien des auteurs socialistes (Fourier, Proudhon ou Considérant par exemple), portant ces questions au fond, réfutèrent toute possibilité d'instruction populaire sérieuse dans une société capitaliste. Des prolétaires, passionnés par l'étude – et non par l'instruction – préférèrent créer leurs propres bibliothèques associatives. Ce sont eux qui, parfois, continuèrent à donner une représentation plus complexe de la bibliothèque.

C'est pourquoi, si la république est entendue comme "la chose commune à tous", comme "la vraie démocratie" supposant l'auto-constitution politique et intellectuelle du peuple dans son ensemble, la bibliothèque à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est loin d'être une institution républicaine.